BUT

BAC +2
Formation continue et
Formation initiale

BOURGES

CONTACTS

IUT de Bourges

Formation initiale

IUT Bourges
02 48 23 82 42

Formation continue

Pour les adultes en reprise d'études :

http://www.univ-orleans.fr/sefco

formulaire de contact

Tél : 02 38 41 71 80 - Orléans

Tel : 02 48 23 80 79 - Bourges

En bref

L'objectif est de former en deux ans des cadres polyvalents participants à la responsabilité de l'étude et de l'exécution de travaux de génie civil.
Dans un bureau d'études, ils assistent les ingénieurs dans l'élaboration des plans, devis, programmes et calculs liés à la conception et à la préparation d'un ouvrage.
Sur les chantiers, ils ont la responsabilité de l'exécution, conduisent les travaux et coordonnent les corps d'état...
En laboratoire d'essais ou de recherche, ils sont chargés de l'organisation, de l'exécution et du dépouillement des programmes d'expériences...
En gestion, suivant l'entreprise qui les emploie, ils peuvent assurer l'ensemble des activités, voire créer la leur après expérience.

Débouchés

Les débouchés sont nombreux dans les secteurs public et privé du Bâtiment et des Travaux Publics :
- Conducteurs de Travaux,
- Coordinateurs ou Inspecteurs,
- Projeteurs, Calculateurs de bureaux d'études,
- Adjoints d'Ingénieurs,
- Responsables dans les services techniques des collectivités locales et territoriales,
- Techniciens de laboratoires d'essais et de contrôle,
- Technico-commerciaux,...

Profil des étudiants

Recrutement sur dossier.
Les baccalauréats souhaités sont S et STI2D.

UNIVERSITE D'ORLEANS

Inscription

1ère année via Post-Bac :

Pour retirer un dossier de candidature en DUT, connectez-vous sur le site internet : http://www.admission-postbac.fr du 20/01/2017 au 20/03/2017

2ème année via ecandidat :

Candidature via ecandidat

https://ecandidat.univ-orleans.fr/ : du 24 janvier au 11 juin 2017

Poursuite d'études

En fonction des résultats, cette formation permet également aux étudiants ayant un bon dossier de poursuivre des études :
- Ecoles d'Ingénieurs (ENSI, ENI, CUST, INSA,...)
- Ecoles d'architecture
- Licences générales (puis masters)
- Licences Professionnelles, IUP, 3ème année de spécialisation
-Autres formations par alternance.